



2024 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 14

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Nouvelle pratique pour les éclusages d'embarcation de plaisance

La Corporation met en place un nouvel horaire pour les embarcations de plaisance dans nos écluses de la Rive Sud et du Canal Beauharnois. Ce nouvel horaire offre une meilleure prévisibilité pour les déplacements des plaisanciers avec des passages par les écluses à des heures fixes.

Cette approche vise à maintenir un équilibre entre la navigation commerciale et les utilisateurs d'embarcations de plaisance, sous la supervision du centre des opérations. Elle permet aussi une réduction de congestion aux écluses causée par les embarcations de plaisance en attente de transit.

Saison d'éclusage pour les embarcations de plaisance aux écluses canadiennes

La saison des éclusages pour les embarcations de plaisance aux écluses canadiennes de la région Montréal – lac Ontario et se déroulera selon les dates suivantes :

Fin de semaine de préouverture : Du vendredi 10 mai au dimanche 12 mai
Saison de plaisance officielle : Du vendredi 17 mai au lundi 14 octobre
Fin de semaine post-fermeture : Du vendredi 18 octobre au dimanche 20 octobre

La gestion de trafic sera établie en fonction d'écluser les embarcations de plaisance dans l'heure suivant le temps établi. Voici les nouvelles heures d'éclusages pour les embarcations de plaisance :

Saint-Lambert :	09h00 (montant)	18h00 (descendant)
Côte Sainte-Catherine :	11h00 (montant)	16h00 (descendant)
Beauharnois inférieur (BOH3) :	15h00 (montant)	12h00 (descendant)
Beauharnois supérieur (BOH4) :	16h00 (montant)	11h00 (descendant)

Votre compréhension et coopération sont grandement appréciées durant la saison estivale.

Le 7 mai 2024